

INFORMATION A LA POPULATION DE ST-JUST-ET-VACQUIERES ET EUZET

Sujet URGENCE CLIMATIQUE : propositions SOLUTIONS !

Les projets sur ces communes de parcs industriels photovoltaïques sur 160 ha accélèrent le réchauffement climatique en détruisant les forêts, leurs biodiversités, pour les installer. Ces projets augmentent le prix de l'électricité par leur logique centralisée spéculative.

Sauvons les forêts pour sauver la planète.

Nous avons été informés en catimini par des propriétaires de forêts locales et par des conseillers·ères municipaux·ales de la volonté d'entreprises d'installer plusieurs sites industriels ceinturés de grillages.

Ce projet représenterait la surface de 160 terrains de football détruits au bulldozer, en dessouchant les arbres, en décapant l'humus du sol et donc d'éliminer toute la biodiversité.

La conséquence est de rejeter dans l'atmosphère 24000 T de CO₂ (soit 6500 T de carbone) contenue dans cette biomasse, c'est totalement irresponsable à l'heure où la planète chauffe, les forêts brûlent, conséquences de l'effet de serre dû à ces gaz.

Nous venons d'affronter 6 fois plus d'incendie en France que l'année dernière, soit 62 000 ha calcinés, et en Europe 660 000 ha, avec des victimes, des maisons détruites, de la biodiversité atteinte.

Ce type de projet est le contraire de l'écologie, de la protection de l'environnement. La priorité des priorités est d'empêcher que la température de la planète devienne invivable (autour de 50°C).

Pourquoi cette situation ? Parce que, historiquement, nous sommes confrontés pour la première fois à une logique financière mondialisée, extérieure et contre l'espèce humaine et toutes les autres. C'est une recherche de profit immédiat à 2 chiffres et du développement de la production d'une énergie centralisée et dépendante. C'est la récupération marchande de la problématique de l'écologie en tant qu'immense champ spéculatif.

Le service public des communes subit le désengagement de l'État financièrement, ce qui les pousse à brader les biens communs (l'eau, l'air, la terre...) pour survivre.

Nous l'avons vu sur d'autres communes qui ont laissé installer ces parcs industriels, elles subissent plus d'érosion des sols, des effets de cloches thermiques (effet d'albedo) et lors des pluies des tonnes de pierres se retrouvent dans les champs cultivés et sur les routes et chemins. La forêt, l'humus, absorbent 700L d'eau au m³ qui vont alimenter les nappes phréatiques.

Lorsqu'il faut démanteler ces installations biocidères, les entreprises ont disparu vers d'autres profits. Elles font miroiter une rente à l'hectare, mais au final c'est trois fois moins que l'offre prévue.

Propositions : Vu la situation de la planète, nous proposons que les énergies renouvelables soient utilisées directement et placées sur les toits des maisons, des hangars, des parkings. Par exemple, en plaçant les photopiles ou les capteurs thermiques à 10 cm au-dessus des toitures et en mettant des tuyaux de ventilation d'air reliés à une citerne d'eau de pluie, on peut climatiser les maisons gratuitement lors des canicules (système de climatisation iranienne qui a 1500 ans). Une maison de plus de 60m² peut être autonome en électricité (3 à 6 kW). On peut récupérer l'eau sur les vitres des photopiles pour la citerne de 30m³. On peut y insérer les panneaux solaires thermiques pour l'eau chaude et le chauffage pour créer une maison bio-climatique et autonome, en ces temps de crise énergétique.

Les artisans de <https://www.wattneed.com> vendent des kits solaires modulables, par exemple 4222€ les 5 kW, soient 75€ le MW autonome au lieu de 184€ le MW vendu par les opérateurs d'électricité. Les entreprises des parcs industriels revendent au réseau à 124€ le MW. Quand EDF produit à 54€ le MW (le moins cher à la production est par l'énergie des vagues, soit 40€ le MW, source : france culture).



Exemple de parc photovoltaïque

Si vous êtes intéressé-e-s par l'installation sur votre maison de ce kit, l'expert en solution autonome est : <https://www.toitot.com>, ou si vous êtes plus bricoleur, vous pouvez chercher sur le bon coin des kits d'énergie solaire d'occasion.

On peut stocker du CO₂ en isolant sa maison par l'extérieur avec une ossature en bois contenant des biomatériaux type fibre de bois, pailles de lavande, de riz, de blé (et pas du polystyrène).

Si vous ajoutez une véranda et/ou un mur trombe au sud, vous arriverez à 18°C à l'intérieur sans chauffage quand il fait 0°C à l'extérieur. Il est à noter que l'isolation des combles permet un gain de 30% de la chaleur de la maison, avec carton décheté, papier mélangé à de la chaux et du plâtre.

Avec ces techniques écologiques et avec 1/3 des toitures en France équipées de solaire, on sort du nucléaire, on diminue massivement la dépendance aux énergies fossiles (gaz, pétrole) qui conduisent à la guerre.

Nous appelons la constitution de régies communales pour réaliser la transformation des routes en capteurs solaires plans (thermiques), entrée d'eau 12°C sortie 57°C par km de route (10m de large). Puissance quotidienne au sol 4,5 KWh/m² (moyenne annuelle régionale). Principe : c'est comme des planchers chauffants inversés (cf Thèse internet *Stockage et chauffage inter-saisonnier* Stéphanie Hongois).

Nous proposons que tous les locaux communaux soient équipés de panneaux photovoltaïques.

La production centralisée de l'énergie électrique et son transport par les lignes à très haute tension engendre des pertes de près de 10%. L'auto-production, elle, n'a pas de perte.

Nous venons de visiter à Villars, à côté d'Apt (84), des panneaux photovoltaïques coulissants sur des vergers. Ils en mettent aussi sur des vignes et sur des maraîchages. Cela permet de protéger les plantes des sécheresses, des canicules, du gel, c'est le système Ombrea qui régule la lumière sur les plantes (<https://www.ombrea.fr>). Ce projet se fait sur les vergers après que la population et le conseil municipal aient refusé un parc photovoltaïque sur la forêt locale de Villars.



Le contrôle climatique des cultures

Mais nous savons que de l'électricité se produit par les vitres, cette technique apparaît sur les buildings.

Conclusion

Nous appelons la population à prendre les initiatives qui lui semblent les meilleures (recherches d'infos, pétitions, referendum local, pratiques écologiques...) pour défendre le présent et l'avenir des générations futures qui vont hériter d'un monde invivable.

Face à l'inflation et aux profits exorbitants des opérateurs d'énergie, prenons-nous localement en charge. 1h de soleil sur la surface de la terre, c'est ce dont a besoin l'humanité pour son énergie d'une année.

Faisons d'une pierre 3 coups, sauvons les forêts, sauvons le climat et notre porte-feuille.

Le problème du solaire autonome, c'est le stockage, pas cher et non polluant. Biblio : Lire Virginie Simone : *Développement d'accumulateur Sodium-ion* et *Les accumulateurs au sodium*, de Le Thanh Nguyen Huynh



Nous sommes la nature qui se défend.

Les habitant·e·s solidaires.

2 novembre 2022

Voici la biodiversité des oiseaux qui vivent dans la zone qui serait détruite par ce projet.

Déjà que l'utilisation de 70 000 tonnes en France de produits phyto-sanitaires a réduit la population de ces animaux de 80%, il ne leur reste que ces zones naturelles avec quelques points d'eau. Les conséquences sur l'espèce humaine de cette agriculture sont que 1000 cancers se déclarent par jour. IL nous faut arrêter le déclin de la nature, la déforestation. Lire *Les arbres gardiens de la Terre*, La recherche, mai 2022, n°903.



Percnoptère d'Egypte



Aigle de Bonelli



**Hibou grand duc
Bubo bubo**



Faucon crécerelle



Outarde canepetière



Alouette calandrelle



Busard cendré



Rollier d'Europe



Bruant ortolan



Torcol fourmilier



Hibou petit duc



Grand corbeau



Guépier



Rhinolophe euryale



Pipistrelle de savi



Vespertilion de monticelli



Minioptère de schreibers

Venons nombreux·ses assister
au conseil municipal du
mercredi 26 octobre
à 18h30 à la mairie de
St Just-et-Vacquières

Objet : **parc photovoltaïque de 160ha**
au milieu de la zone naturelle ZNIEFF n°2.

**Non à l'accélération du
réchauffement climatique**

Dernières nouvelles : mercredi 26 novembre à 18h45 le conseil municipal de St JUST-ET-VACQUIERES a stoppé " Le projet d'étude " de destruction de forêt et d'humus.

120 personnes sont venues assister et applaudir la décision du conseil municipal.

Maintenant la lutte continue pour sauver la forêt au-dessus de la commune d'Euzet (Gard).

A suivre...

Ce document peut servir à d'autres communes attaquées par les spéculateurs énergétiques sur le dos de la nature.

A rediffuser merci.

EXTRAITS :

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 26/10/2022

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE. POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL : Le débat ce soir était d'autoriser une étude environnementale, d'impact et paysagère pour une éventuelle installation de panneaux photovoltaïques sur des terrains appartenant à la commune et à des particuliers.

Le conseil municipal n'a pas la prétention de « snober » la retombée financière d'une telle opération qui permettrait d'alléger une pression fiscale appelée à augmenter vu l'inflation, la crise énergétique et le coût de l'énergie. Le conseil municipal a aussi le souci de préserver une bonne entente entre les habitants et ne veut pas créer un climat délétère et passionné entre partisans et opposants. Tout en regrettant, une fois de plus, la désinformation, parfois entretenue, parfois involontaire sur ce genre de sujet. Les profanes que nous sommes ne savent plus qui écouter.

Il est donc décidé de ne pas donner suite au projet.

Le Maire



**Plantes sauvages protégées qui seront
détruites si le projet aboutit à EUZET :**



asplenium fontanum



asplenium petrarchae



cheilanthes fragrans



delphinium fissum



orchidée



hormathophylla macrocarpa



hesperis laciniata



tulipa sylvestris



iberis saxatilis



pour aller plus loin